



## Fiche d'inscription saison 2020/2021

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

**Adresse mail impérative, en majuscules** \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Tel Portable du joueur: \_\_\_\_\_

Personne à prévenir en cas d'accident : Nom : \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

Responsable légal (1/2) : Nom : \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

Responsable légal (2/2) : Nom : \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

Médecin traitant : Nom : \_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

### Convention

**L'entraîneur s'engage** : à être disponible, à l'écoute des joueurs, à mettre en place des séances d'entraînement, à développer le potentiel physique de ses joueurs (endurance, force, vitesse, souplesse), à susciter la motivation et le plaisir de pratiquer le handball

**Les parents s'engagent** : à soutenir les efforts de leurs enfants, à vérifier la tenue correcte de leurs enfants pour la pratique du handball, à prévenir l'entraîneur en cas d'absence à l'entraînement ou aux matches, à respecter les décisions de l'entraîneur et soutenir l'équipe, ne pas intervenir directement pendant les matches et entraînements.

**Le joueur s'engage** : pour la saison complète : Son absence pénalisera l'ensemble de l'équipe ainsi que le club en cas de forfait par manque de joueur, à prévenir son entraîneur en cas d'absence lors des entraînements ou des matches, à respecter ses partenaires, ses adversaires de compétition, ses coaches, les arbitres et les encadrants bénévoles. Ce respect lui sera rendu de facto, à entretenir et restituer en fin de saison le maillot (et éventuellement le short) qui lui a (ont) été remis en début de saison.

En outre, j'autorise le club à me prendre en photos ou vidéos dans le cadre de la pratique du handball au sein du club, et de les diffuser dans les publications papier ou numérique du club, de la commune et de la presse locale (Sud Ouest, Résistant...).

La pratique du handball repose sur des bases simples : le respect mutuel des joueurs, l'adhésion aux règles de la pratique du handball, et surtout le plaisir de joueur ensemble. La responsabilité du maintien de cet esprit reste du ressort de chaque joueur de notre club. Ce comportement doit être appliqué sur notre terrain et dans les salles où nous jouons.

Il ne sera admis aucun comportement violent, obscène, insultant, aucun écart de langage excessif, aucune brutalité, et tout ce qui empêche le bon déroulement des entraînements, des matches, que ce soit envers l'entraîneur, les joueurs, les arbitres ou les spectateurs. Le licencié doit rester maître de lui, refuser la violence physique et verbale, garder sa dignité en toute circonstance, et notamment dans la défaite. Toute attitude non conforme à l'éthique sportive ou irrespectueuse envers toute personne présente entraînera des sanctions, voire le renvoi du licencié.

**Tout joueur sanctionné par une amende devant la commission de discipline du Comité sera dans l'obligation de s'acquitter de cette amende personnellement (lui ou son représentant légal si mineur).**

Tous les licenciés se doivent de respecter le matériel mis à leur disposition ainsi que les locaux (terrains, vestiaires, bureau, locaux de stockage). Il est indispensable de laisser les vestiaires propres, par respect pour les utilisateurs suivants.

Enfin, dans le cadre de la RGPD, j'accepte en signant cette convention que les données personnelles transmises au HBC IZON soient traitées de manière licite, loyale et transparente au regard de la personne concernée, collectées pour des finalités déterminées, explicites, légitimes, adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées, conservée pour une durée maximale de 5 ans, et traitées de façon à garantir une sécurité appropriée des données à caractère personnel.

**Le licencié** :

**Le représentant légal** :

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_ représentant(e) légal(e) de l'enfant mineur \_\_\_\_\_ :

- autorise l'adhésion de mon enfant à la FF Handball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.
- autorise mon enfant à pratiquer le handball au sein du club, à suivre les entraînements, les compétitions, les activités et déplacements organisés par le Handball Club Izonnais durant la saison 2020-2021.
- autorise le club ou l'entraîneur à prendre les mesures médicales adéquates dans le cas d'un accident sportif. En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.
- autorise le club ou l'entraîneur à transporter ou faire transporter mon enfant sur les lieux des matches et compétitions dans une voiture particulière conduite par un accompagnant bénévole.
- autorise le club à prendre des photos ou vidéos de mon enfant dans le cadre de la pratique du handball au sein du club, et de les diffuser dans les publications papier ou numérique du club, de la commune et de la presse locale (Sud Ouest, Résistant...).

Le Club n'est pas responsable des joueurs en dehors des horaires d'entraînement et des matches.

**Lieu, Date et Signature**